



Valojoux Valojols Village

63

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°

JUIN 2022 - ISSN2430591X



La pisciculture de Valojoux teste un nouveau spécimen (Page 14)

**Urgent !
Votre
enregistrement
est
indispensable
avant le
vendredi 2
juillet 2022
(Page 13)**

**Collecte
et gestion
des déchets
ménagers**

Atlas de la Biodiversité Communale : un inventaire des milieux et des espèces du territoire (Page 15)



**Périgord Noir
Renov' : un
nouveau service
Public gratuit
pour la
rénovation de
l'Habitat en
Périgord Noir
(Page 16)**



SOMMAIRE

<i>Edito et informations</i>	<i>Page 2</i>	<i>Espace des associations</i>	<i>Pages 18 à 20</i>
<i>Procès-verbaux des séances du Conseil Municipal</i>	<i>Pages 3 à 12</i>	<i>Nos enfants</i>	<i>Pages 21 à 23</i>
<i>Vie pratique</i>	<i>Pages 13 & 27</i>	<i>Vie pratique Santé Sécurité</i>	<i>Pages 24 & 25</i>
<i>Vie pratique et habitat</i>	<i>Page 16</i>	<i>Actualités</i>	<i>Page 26</i>
<i>Nature et environnement</i>	<i>Pages 14, 15 & 23</i>	<i>Le Coin du Partage</i>	<i>Page 27</i>
<i>Collectivités</i>	<i>Page 17</i>	<i>Carnet et Bienvenue</i>	<i>Pages 2 & 28</i>
		<i>Infos village</i>	<i>Page 28</i>

Chères concitoyennes et chers concitoyens,
Mes collègues et moi-même sommes heureux de vous inviter à inaugurer les nombreuses réalisations effectuées dans notre commune au cours des dix dernières années, et à poser la première pierre du projet de gîte de groupes labellisé tourisme et handicap situé dans le village.



Cette manifestation aura lieu le samedi 2 juillet 2022
Sur la place de la marie à Valojoulx.

Au sortir d'une crise sanitaire particulièrement aigue et qui pèse encore douloureusement sur les esprits, notre commune a montré, comme l'ensemble des communes de France, qu'elle était bien ce maillon incontestable et indispensable au maintien d'un service public de proximité et à la cohésion sociale. Nous avons besoin d'un Etat qui s'engage en confiance avec les collectivités et qui desserre le carcan normatif qui contraint l'efficacité de notre action au quotidien.

Nous avons bâti une politique, à la mesure de notre « petit » territoire, intégrant des combinaisons synergiques d'activités pour soutenir nos entreprises locales, créer de nouveaux potentiels économiques et de nouveaux emplois non délocalisables.

Cette approche porte également une dimension sociale et environnementale qui mixent projets de vie et projets d'activités.

À la fois enjeu stratégique et outil méthodologique, le concept d'agriruralité permet de porter un regard différent et constructif sur les potentialités de nos territoires ruraux, et de valoriser les énergies à l'échelle locale.

C'est aussi dans cette logique systémique que s'inscrit le projet de gîte de groupe. Ce gîte labellisé tourisme et handicap pourra bien sûr accueillir des personnes valides mais aussi des personnes empêchées pour lesquelles la découverte encadrée des diverses installations alentour, le contact avec la nature et l'immersion dans un environnement préservé sont un bienfait rare et essentiel.

Ce type d'équipement porté par une collectivité publique n'existe pas dans la vallée et de nombreux acteurs œuvrant autour du handicap nous ont déjà fait savoir leur intérêt.

Nous vous espérons nombreux pour partager le verre de l'amitié.
Nathalie Manet-Carbonnière, Maire.

Fermeture du secrétariat de mairie

En raison des congés d'été, le secrétariat de la mairie sera fermé
Du Lundi 4 au vendredi 15 juillet 20212 inclus.

PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2022

1. Restes à Réaliser 2021 sur le Budget principal 2022

Madame le Maire précise que la clôture du Budget communal d'investissement 2021 intervenant le 31 décembre 2021, il convient pour assurer le paiement des dépenses non mandatées et la perception des recettes, de voter l'état des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2022, lors du vote du Budget de la Commune.

Elle présente les montants des restes à réaliser 2021 établis comme tels :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Article 2031	725.00 €	Article 1323	33 400.00 €
Article 2041582	3 600.00 €	-	
Article 2184	1 000.00 €	Opération 2004/02 TO1 (Cons. Dépl)	
Total	5325.00 €	Total	33 400.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **autorise** Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite maximum des crédits comme indiqués ci-dessus ;

- **dit** que les crédits correspondants sont inscrits au BP de l'exercice 2021 et, pour la part non consommée en 2021, ces crédits seront reportés au BP 2022, autant en dépenses qu'en recettes ;

- **agréé** Madame le Maire à engager avant le vote du BP 2022 les autres dépenses d'investissement (non identifiées à ce jour) dans la limite de 25% des dépenses inscrites au BP de 2021.

2. Approbation DCE et travaux gîte

Le désamiantage du bâtiment se fera à partir du 7 Février prochain.

Il est donc nécessaire de revoter sur le DCE qui ne concernera que les travaux du gîte. Le marché de consultations pourra alors être lancé dès l'accord d'attribution de la DETR pour la signature des actes d'engagement.

Adopté à l'unanimité

3. Renouvellement convention d'assistance technique pour l'assainissement collectif des eaux usées domestiques

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que depuis 2014, le service d'Assistance Technique à l'Epurateur et au Suivi des Eaux (SATESE) est rattaché à l'Agence Technique Départementale de la Dordogne (ATD24).

Ainsi, une convention fut signée en 2014 avec l'ATD pour bénéficier des services du SATESE.

Cette convention comprend le suivi du site des Bories sur la commune de Valojoux et de ses prestations adaptées en fonction des contraintes réglementaires, ainsi qu'une aide technique et administrative (suivi régulier des ouvrages, bilan annuel, saisie aide à la performance...).

Il est précisé cependant que le Conseil d'Administration de l'ATD24 a décidé de modifier les contributions des adhérents à partir de 2022 en accord avec les orientations stratégiques et les nécessités de solidarité et de mutualisation.

Aussi, la tarification proposée pour Valojoux évoluera de la manière suivante :

2022	2023	2024	2025
(1.15 €/hab)	(1.20 €/hab)	(1.20 €/hab)	(1.20 €/hab)
387.55 €	404.40 €	404.40 €	404.40 €

Madame le Maire propose de reconduire cette convention pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention entre l'ATD24 et la commune dans le cadre de l'assistance technique pour l'assainissement collectif des eaux domestiques.

4. Convention mission « Assistance et accompagnement à la rédaction des pièces administratives de marché » - ATD24

Dans le cadre de ses missions, le Pôle Commande Publique (PCP) du Service Sécurité Juridique de l'ATD 24 propose à ses structures adhérentes de les assister et de les accompagner dans la rédaction des pièces administratives de leurs marchés :

- Projet de rédaction du règlement de la consultation (RC) ;

- Projet de rédaction de l'acte d'engagement (AE) et de ses annexes éventuelles ;

- Projet de rédaction du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et de ses annexes éventuelles.

La rédaction des pièces techniques et financières ne fait pas partie de la mission envisagée. Cette charge incombe à la maîtrise d'ouvrage et ses services compétents ou à la maîtrise d'œuvre le cas échéant.

Madame le Maire propose de conventionner avec l'ATD24 pour le marché du gîte de groupe pour une dépense de 150.00 €.

Adopté à l'unanimité

5. Divers

- Entretien professionnels avec le personnel : bon retour, fiche de poste de l'agent administratif surchargé.

- Compte-rendu sur les médiations non clos. La commune est assignée par l'avocat de Monsieur et Madame DUPAS, prise de compte avec l'assureur de la collectivité.

- Achat de panneaux de travaux pour 504 €, suite au vol des précédents.

- Travaux à venir : mur du bas du cimetière (couverture mur et bordure de caniveaux) pour 12 000 € TTC - fossé de la Castinière : 936 € - busage route la Prandie basse : 1 700 € - entretien ruisseau le Turançon : 3 204 € TTC - construction d'un pont sur la servitude : 13 312 € TTC - isolation rénovation énergétique pour la salle des fêtes (SDE avancera les

travaux remboursables sur 10 ans, probable signature en avril) et le bâtiment mairie-logements (~7 000 € + chaudières granulés ~ 20 000 €) - liste de l'ensemble des routes à refaire ou à entretenir : montant trop élevé.

- Alerte de Veolia sur surconsommation d'eau potable à la salle des fêtes, WC publics et cimetières.

- Lecture du PV de gendarmerie suite à l'accident au croisement de la RD65.

- Assainissement collectif les Bories : plusieurs habitants du hameau se sont plaints du coût élevé de la redevance assainissement. Le conseil municipal prend acte, vérification sera faite auprès du fermier et des textes en vigueur. Ce problème doit être réglé au plus vite.

- Sictom du Périgord noir : la redevance incitative sera payante à compter du 1^{er} janvier 2023. Des réunions d'informations vont être mises en place.

- Sivos : 6 enfants sont sortis du regroupement pour instruction en famille avec l'accord de l'Académie sur les années scolaires 2020/2021 et 2021/2022.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 15 FEVRIER 2022

PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame le maire ouvre la séance et présente le compte-rendu de la séance du 25 Janvier 2022 (rectifications sur fautes de frappe). Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est abordé, sur rapport de Madame le Maire.

1. Compte administratif et compte de gestion 2021 – Budget principal

Conformément à l'article L 1612-12 aliéna 6 du C.G.C.T, Madame le Maire a quitté la salle avant le vote du CA 2021.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame CALVO Mireille, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame Nathalie MANET-CARBONNIERE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, le quel peut se résumer ainsi (en euros) : et après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		22 411.81		59 640.13		82 051.94
Opérations de l'exercice	246 565.33	320 202.47	380 067.03	361 733.82	626 632.36	681 936.29
Totaux	246 565.33	342 614.28	380 067.03	421 373.95	626 632.36	763 988.23

Résultat de clôture		96 048.95		41 306.92		137 355.87
Restes à réaliser			5 325.00	33 400.00	5 325.00	33 400.00
Totaux cumulés	246 565.33	342 614.28	385 392.03	454 773.95	631 957.36	797 388.23
Résultats définitifs		96 048.95		69 381.92		165 430.87

2. adopte le compte de gestion dressé par le Comptable du SGC de Sarlat, sans observation ni réserve.

2. Compte administratif et compte de gestion 2021 – Budgets annexes

Conformément à l'article L 1612-12 aliéna 6 du C.G.C.T, Madame le Maire a quitté la salle avant le vote du CA 2021.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur MEGE Jean-Pierre, délibérant sur les comptes administratifs

de l'exercice 2021 des budgets annexes dressés par Madame Nathalie MANET-CARBONNIERE, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs, les budgets supplémentaires et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi (en euros) :

BUDGET ANNEXE GITE DE GROUPES						
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0	0	29 339.12		29 339.12	
Opérations de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	29 339.12		29339.12	

Résultat de clôture	0	0	29 339.12		29 339.12	
Restes à réaliser			0	0	0	0
Totaux cumulés	0	0	29 339.12		29 339.12	
Résultats définitifs	0	0	29 339.12		29 339.12	

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LES BORIES						
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			2 997.25		2 997.25	
Opérations de l'exercice	5 207.20	5 734.75	8 103.05	7 633.57	13 310.25	13 368.32
Totaux	5 207.20	5 734.75	11 100.30	7 633.57	16 307.50	13 368.32

Résultat de clôture		527.55	3 466.73		2 939.18	
Restes à réaliser			0	0	0	0
Totaux cumulés	5 207.20	5 734.75	11 100.30	7 633.57	16 307.50	13 368.32
Résultats définitifs		527.55	3 466.73		2 939.18	

et après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
2. adopte les comptes de gestion dressé par le Comptable du SGC de Sarlat, sans observation ni réserve.

3. Subventions communales 2022

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que, pour le prochain vote du Budget Primitif 2022, le conseil municipal doit auparavant décider d'une enveloppe globale puis d'établir la liste des organismes pour lesquels une subvention est attribuée.

Le Conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide l'enveloppe globale pour l'attribution des subventions pour 2 500.00 € répartie comme telle :

ADRAD.	150.00 €
AMPM.	100.00 €
ESM Rugby – Ecole.	100.00 €
ESM Foot – Ecole.	100.00 €
Au grès du Feu.	100.00 €
Groupe Spéléo de la Vézère. ...	100.00 €
Amicale laïque de Montignac. .	100.00 €

Chorale « Les Lundis chantants »	150.00 €
Les Clefs des champs.	100.00 €
Comité des Fêtes de Valojoux. .	1 000.00 €
Coopérative scolaire.	250.00 €
Jardins de Valojoux (2021)	250.00 €
Total	2 500.00 €

Cependant, le Conseil municipal précise que les associations devront fournir leurs bilans moral et financier respectifs de l'année 2021 pour que la subvention soit versée.

4. Refus d'intégration du SICTOM du Périgord Noir dans un syndicat unique départemental

Madame le Maire, rappelle aux membres de l'assemblée que dans le cadre de la préparation du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SCDI) de Dordogne adopté le 28 avril 2016, de nombreux élus locaux ont exprimé leurs réserves quant à la mise en œuvre d'un syndicat unique de collecte et de traitement des déchets en Dordogne.

Madame le Maire, indique que par une délibération de principe, adoptée le 14.11.2015, 61 communes de notre territoire et leurs 122 délégués représentant plus de 42 000 habitants ont clairement fixé leur position **refusant à l'unanimité des présents moins une voix l'intégration du SICTOM du Périgord Noir dans un syndicat unique départemental.**

Madame le Maire, indique que depuis et à plusieurs reprises, le Président et les délégués du SICTOM du Périgord Noir ont réaffirmé fermement au SMD3 cette position.

Madame le Maire, expose que pour autant, lors de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale du 10 décembre 2021, plusieurs élus, principalement du Grand Périgueux, faisant fi de l'expression forte du Périgord Noir, ont de nouveau plaidé pour la création d'un seul syndicat de collecte et de traitement des déchets en Dordogne et la disparition des syndicats locaux intercommunaux, dont le nôtre, le SICTOM du Périgord Noir.

Madame le Maire, tient à souligner, dans ce contexte, plusieurs arguments de fond :

- La singularité du territoire du Périgord Noir, marqué par une fréquentation touristique forte, une réactivité au plus près des attentes des collectivités membres, des professionnels et des usagers contribuent à faire du SICTOM du Périgord Noir un organisme performant avec un niveau de collecte rapporté au tonnage par habitant le plus élevé du département ;
- **Le** périmètre d'intervention du SICTOM du Périgord Noir est aujourd'hui adapté au bassin de vie, à la fréquentation touristique et répond, avec efficacité, aux demandes exprimées par les communes, les habitants, les entreprises touristiques et commerciales ;
- Le SICTOM du Périgord Noir dispose d'une autonomie forte, qui se caractérise par des prises de décision rapides, en circuit court/une liberté de choix et d'action ainsi qu'une réactivité au quotidien ;
- Son organisation favorise l'économie locale dans sa politique d'achat et donc l'emploi local ;

- Il serait totalement inopportun de remettre en cause cette organisation, d'éloigner de la proximité du terrain les centres de décision, d'écarter les élus locaux de choix concernant leurs administrés ;

- Il ne saurait, de même, être admis, qu'un tel projet puisse remettre en cause la pertinence, voire l'existence, de certains services publics locaux, telles certaines déchèteries rurales, au seul motif qu'elles ne répondraient pas à des critères urbains.

Madame le Maire rappelle en outre qu'à la suite des attentes et inquiétudes exprimées par les élus locaux, le Président de la République avait souhaité leur donner la parole lors du Grand Débat National. Au terme de cette démarche, la loi Engagement et Proximité du 19 décembre 2019, rétablissant le rôle des élus locaux qui sont au plus près des citoyens ; de leurs attentes et de leurs priorités, a affirmé un principe fondamental : « oui aux mariages d'amour, non aux mariages forcés ».

Le Conseil Municipal/ Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **Affirme** la singularité du territoire du Périgord Noir, marquée par une fréquentation touristique forte, une réactivité au plus près des attentes des collectivités membres, des professionnels et des usagers qui contribuent à faire du SICTOM du Périgord Noir un organisme performant avec un niveau de collecte rapporté au tonnage par habitant le plus élevé du département ;

- **Considère** que le périmètre d'intervention du SICTOM du Périgord Noir est aujourd'hui adapté au bassin de vie, à la fréquentation touristique et répond à l'attente des communes, des usagers, des entreprises touristiques et commerciales ;

- **Souligne** en conséquence qu'il serait totalement inopportun de remettre en cause cette organisation qui donne pleinement satisfaction, d'éloigner de la proximité et du terrain les centres de décision, d'écarter les élus locaux de choix concernant leurs administrés ;

- **S'oppose** à tout projet visant à intégrer le SICTOM du Périgord Noir dans un syndicat unique à l'échelle du département de la Dordogne.

- **Demande** que les dispositions de la loi Engagement et Proximité du 19 décembre 2019 soient strictement respectées.

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU
15 FEVRIER 2022 (SUITE)**

5. Enquête publique sur chemins ruraux

Madame le Maire présente à l'assemblée les différents dossiers qui devraient être mis à l'enquête publique :

- à la demande de Monsieur MOONEY Jean-François :
Projet d'aliénation d'une partie de « l'impasse du Plantier » pour rattachement à la parcelle ZB 89 avec constitution d'une servitude d'accès au puits existant pour 2 780 m² ;
- Projet d'échange de l'extrémité d'un chemin rural désaffecté traversant la propriété SALVIAT au lieu-dit « Le Monteil » à aliéner en contrepartie d'une cession à la commune d'une partie de terrain SALVIAT au lieu-dit « Les Faux » pour constitution d'un emplacement pour conteneurs enterrés et défense incendie ;
- projet de déclassement et aliénation de l'extrémité de l'impasse du Clos du Fraysse cernée par la parcelle ZC 98 pour 352 m².
- projet d'échange de déclassement et d'aliénation en vue d'un changement d'assiette de chemin rural au lieu-dit « Le Monteil ».
- délimitation de la partie Nord de la propriété COUDERC-POIRIER qui confronte la voie communale n°1 (Route du Fraysse), la Route de la Poularie et la parcelle AE n°52.

Elle demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

Madame SALVIAT Christiane et par procuration Madame ROUX Odile, toutes deux concernées à des affaires, se retirent de la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'accéder à la demande de Monsieur MOONEY Jean-François pour le projet d'aliénation d'une partie de « l'impasse du Plantier » pour rattachement à la parcelle ZB 89 avec constitution d'une servitude d'accès au puits existant pour 2 780 m², frais à la charge du demandeur ;
- D'accéder à la demande de Monsieur AUCLER Gilles et Madame LE CORNEC Danièle pour le projet de déclassement et aliénation de l'extrémité de l'impasse du Clos du Fraysse cernée par la parcelle ZC 98 pour 352 m², frais à la charge des demandeurs ;
- De procéder à l'échange de l'extrémité d'un chemin rural désaffecté traversant la propriété SALVIAT au lieu-dit

« Le Monteil » à aliéner en contrepartie d'une cession à la commune d'une partie de terrain SALVIAT au lieu-dit « Les Faux » pour constitution d'un emplacement pour conteneurs enterrés et défense incendie ;

- de procéder à l'échange de déclassement et d'aliénation en vue d'un changement d'assiette de chemin rural au lieu-dit « Le Monteil ».
- de procéder à la délimitation de la partie Nord de la propriété COUDERC-POIRIER qui confronte la voie communale n°1 (Route du Fraysse), la Route de la Poularie et la parcelle AE n°52, à raison de 915 € HT pour la commune et 627.60 € HT à charge des conjoints COUDERC-POIRIER ;

En outre, le Conseil municipal décide de procéder à l'enquête publique pour l'ensemble de ces dossiers en application de l'article L 161-10 du Code rural et de la pêche maritime et du Code des relations entre le public et l'administration.

Le Conseil municipal charge Madame le Maire de désigner un commissaire enquêteur et de signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de ces affaires.

6. Redevance Assainissement

Madame le Maire a été saisie par plusieurs habitants du hameau des Bories dans lequel a été installé en 2006 un réseau d'assainissement collectif, compte tenu des difficultés de chacun pour mettre en place des assainissements individuels.

Les résidents souhaiteraient savoir si le coût de la redevance sera maintenu ou baissé sur les années à venir.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le montant de la redevance jusqu'à l'apurement de la dette contractée à cet effet soit en 2026 (inclus).

7. Orientations budgétaires 2022

Affinement des propositions budgétaires 2022.

8. Divers

- Commission des impôts le 23 mars 2022.
- Carnaval le 5 mars organisé par les Jardins de Valojoux.
- Inauguration de l'ensemble des travaux début Juillet.
- Pour le prochain journal : recenser toutes les photos.
- Lecture du PPRI.



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 23 MARS 2022

PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame le maire ouvre la séance et fait part à l'assemblée des démissions de Madame SALVIAT Christiane, adjointe et de Monsieur BASTIDE Philippe, conseiller municipal. Comme la loi le prévoit, elle les adressera au Préfet qui statuera.

1. Avis sur l'adhésion de la CCVH au SMETAP

Madame le Maire expose à l'assemblée que lors de la séance du 4 mars 2022, l'assemblée délibérante de la CCVH a validé la proposition d'adhésion au SMETAP (syndicat mixte d'études et de travaux pour l'aménagement et la protection de la rivière Dordogne).

Le SMETAP Rivière Dordogne a pour objet de procéder aux études et aux travaux pour la protection, la restauration, l'entretien et l'aménagement de la rivière Dordogne, des bras-morts et zones humides, ainsi que l'ensemble du réseau hydrographique des collectivités adhérentes. Il contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, ainsi qu'à la prévention des inondations.

Les communes d'Audrix, Limeuil et Saint Chamassy font partie du bassin versant de la Dordogne : 11,8 km² sont concernés. Elles font également partie du Bassin versant de la Vézère et la Communauté de communes adhère à ce titre au SMBVVD.

Afin de pouvoir bénéficier des travaux du SMETAP, sur le territoire concerné de ces trois communes, une adhésion de la communauté de communes et un transfert de la compétence GEMAPI est nécessaire.

Les statuts de ce syndicat prévoient une participation financière en deux parts :

- sur le fonctionnement, la participation est proportionnelle à la superficie, pour 2022,

185 € / km². Soit pour la CCVH environ 2200 € à cette date,

- lorsque les projets d'investissement concernent un territoire limité, le reste à charge est pris en charge par les communautés de communes concernées après accord de ces dernières.

La représentativité statutaire au sein du SMETAP s'établit à 1 représentant titulaire et 1 suppléant pour moins de 30 km².

Pour répondre favorablement à la demande des communes concernées et sur proposition de Monsieur Le Président, le conseil communautaire a validé l'adhésion au SMETAP et le

transfert de la compétence GEMAPI pour le territoire concerné des 3 communes.

Conformément à l'article L5214-27 du CGCT, l'adhésion à un syndicat doit être soumise à la validation des communes membres de la CCVH, c'est à ce titre que la commune est donc amenée à se prononcer sur ce point.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la décision de la CCVH d'adhérer au SMETAP de la Rivière Dordogne pour le territoire des communes de Audrix, Limeuil et Saint Chamassy concerné par le bassin versant de la Dordogne pour l'exercice de la compétence GEMAPI.

2. Création de l'association syndicale autorisée de Montignac

Madame le Maire rappelle que par arrêté préfectoral n° 24-2022-02-03-00001 du 3 février 2022, une enquête publique a été ouverte préalablement à la création de l'association syndicale autorisée de Montignac, demande formulée en 2021 par le Syndicat d'irrigation de Montignac.

La commune de Valojoux est propriétaire de parcelles situées sur la commune de Valojoux qui seraient susceptibles d'être incluses dans le périmètre de l'association syndicale autorisée.

Dans le mois qui suit la clôture de l'enquête publique, la commune de Valojoux doit se prononcer sur la création de l'association syndicale autorisée.

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, déclare être favorable à la création de l'association syndicale autorisée.

3. Orientations budgétaires 2022

Après débat, il sera affecté 26 500 € aux travaux de voirie et 12 000 € pour terminer les travaux du vieux cimetière. Des devis actualisés seront demandés et présentés à la prochaine séance.

Il faut également prévoir 52 736 € pour la participation au SIVOS Vallée Vézère.

Adopté à l'unanimité

4. Scrutins des 10 et 24 Avril 2022 – Election présidentielle

Scrutin du 10 avril	
8h – 10h30	BASTIAN Bruno -ROUX Odile VEYRET Eric
10h30 – 13h	MEGE Jean-Pierre MANET-CARBONNIERE Nathalie
13h – 16h	CALVO Mireille - GALLO Peggy
16h – 19h	BLAN Gérald - MEGE Jean-Pierre

Scrutin du 24 avril	
8h – 10h30	BASTIAN Bruno - ROUX Odile VEYRET Eric
10h30 – 13h	MEGE Jean-Pierre MANET-CARBONNIERE Nathalie
13h – 16h	CALVO Mireille - GALLO Peggy
16h – 19h	BLAN Gérald - MEGE Jean-Pierre DERENNE Martine

5. Repas des aînés

Suite à l'annulation en raison de la crise sanitaire, le conseil municipal va proposer au Comité des fêtes la date du 15 mai 2022.

6. Divers

Lecture de l'arrêté municipal pour la circulation sur la route du Caillou pour la mise en place de la fibre optique du 24 mars au 25 avril 2022.

Présentation des projets du SIVOS : feux extérieurs, ordinateur direction, mobilier.

Accueil d'une famille de 8 Ukrainiens (5 adultes et 3 enfants) chez Jean-Marie MONTEIL.

PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2022

Madame le maire ouvre la séance et donne la parole à l'association des Jardins de VALOJOUX. Cette association souhaiterait louer la cuisine de la salle des fêtes communale pour la préparation de plats à emporter mis à la vente dans sa boutique.

Après plusieurs échanges entre le conseil municipal et l'association des Jardins de Valojoux, Madame le Maire informe que cette décision est portée à l'ordre du jour de la séance et qu'il en sera débattu.

Elle présente ensuite le compte-rendu de la séance du 23 Mars 2022. Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est abordé, sur rapport de Madame le Maire.

1. Affectation du résultat 2021 – Budget principal

Madame Le Maire, expose que conformément à l'article L 2311.5 du CGCT et à l'instruction M14, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement est affecté prioritairement à la section d'investissement pour couvrir les dépenses d'investissement.

Vu :

- l'excédent de fonctionnement cumulé de la section de fonctionnement s'élevant à : 96 048.95 €,
- le résultat d'investissement s'élevant à : + 41 306.92 €,
Compte tenu des dépenses inscrites en investissement :
Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat comme suit :

En recette d'investissement : Compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 54 811.83 € montant nécessaire pour couvrir le besoin de Financement de la section d'investissement.

En recette de fonctionnement : Compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 41 237.12 €.

Adopté à l'unanimité.

2. Vote du Budget primitif 2022 – Budget principal

Vu le CGCT et notamment ses articles L 1612-1 et suivantes et L 2311-1 à L 2343-2 ;

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art. 7 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982) ;

Considérant les délais offerts aux communes jusqu'au 15 avril 2022 ;

Madame le Maire expose le contenu du budget principal de la commune de Valojoux au Conseil municipal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif de l'exercice 2022, arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	149 459.75 €	149 459.75 €
Fonctionnement	332 394.52 €	332 394.52 €
TOTAL	481 854.27 €	481 854.27 €

- **Précise** que le budget primitif de l'exercice 2022 a été établi en conformité avec la nomenclature M14.

Budget primitif 2022 - Budget annexe Assainissement « Les Bories »

Vu le CGCT et notamment ses articles L 1612-1 et suivantes et L 2311-1 à L 2343-2 ;

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art. 7 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982) ;

Considérant les délais offerts aux communes jusqu'au 15 avril 2022 ;

Madame le Maire expose le contenu du budget annexe du service assainissement « Les Bories » de Valojoux au Conseil municipal.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2022 (SUITE)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif de l'exercice 2022, arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	11 074.60 €	11 074.60 €
Exploitation	12 668.54 €	12 668.54 €
TOTAL	23 743.14 €	23 743.14 €

- **Précise** que le budget primitif de l'exercice 2022 a été établi en conformité avec la nomenclature M49 développée.

Budget primitif 2022 - Budget annexe Gîte de groupes

Vu le CGCT et notamment ses articles L 1612-1 et suivantes et L 2311-1 à L 2343-2 ;

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art. 7 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982) ;

Considérant les délais offerts aux communes jusqu'au 15 Avril 2022 ;

Madame le Maire expose le contenu du budget annexe du Pôle de Transformation au Conseil municipal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif de l'exercice **2022**, arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	127 472.00 €	127 472.00 €
Exploitation	2 000.00 €	2 000.00 €
TOTAL	129 472.00 €	129 472.12 €

- **Précise** que le budget primitif de l'exercice 2022 a été établi en conformité avec la nomenclature M14.

3. Taux des taxes locales 2022

Madame le Maire rappelle à l'assemblée l'obligation chaque année de voter les taux de certains impôts à percevoir : taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) et taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB).

La taxe d'habitation sur les résidences principales (TH) a été définitivement supprimée par l'article 16 de la loi de finances pour 2020. Cette réforme est réalisée par étapes de 2020 à 2023.

Le produit de la TH sur les résidences secondaires, de la majoration de TH pour les résidences non affectées à l'habitation principale et la TH sur les logements vacants (THLV) reste affecté aux communes.

Pour compenser la perte de produits qu'il en résulte, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est transférée aux communes. Ainsi, le taux voté par chaque commune est majoré du dernier taux (2020) voté par le conseil départemental, garantissant ainsi que les contribuables soient assujettis au même taux global de taxe foncière qu'auparavant.

Pour Valojoux, ce transfert sera réalisé par cumul du taux TFB de 2020 soit 18.80 % avec celui voté en 2020 par le Département (soit 25.98 %) pour former le taux de référence communal TFB 2022 de 44.78 %.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le taux de référence communal TFB 2022 de 44.78 % ;

- de conserver le taux Foncier non bâti 2022 à 116.43 %.

4. Convention d'utilisation cuisine de la salle des fêtes communale par l'association « Les jardins de Valojoux »

Madame le Maire présente le projet de convention pour l'utilisation de la cuisine de la salle des fêtes par l'association « les Jardins de Valojoux » pour la réalisation de plats à emporter.

Cette convention définit l'ensemble des conditions d'utilisation du bien. Elle est établie pour une durée de 6 mois, du 3 mai au 31 Octobre 2022. Une participation financière de 150 € sera demandée mensuellement à l'association.

Elle demande au conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, Madame le Maire appelle le vote : 3 voix contre : Peggy GALLO, Odile ROUX, Gérald BLAN.

2 abstentions : Jean-Pierre MEGE, Martine DERENNE.

4 voix pour : Bruno BASTIAN, Eric VEYRET, Mireille CALVO, Nathalie MANET-CARBONNIERE. Le projet est validé.

PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le 23 Mai, à 18h00, le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MANET-CARBONNIERE Nathalie, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 9 - présents : 9 - votants : 9

Convocation du 16.05.2022 – Affichée le 16.05.2022

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 23 MAI 2022

Présents : MANET-CARBONNIERE Nathalie, CALVO Mireille, MEGE Jean-Pierre, BASTIAN Bruno, BLAN Gérald, DERENNE Martine, GALLO Peggy, ROUX Odile, VEYRET Éric.

Secrétaire de séance : ROUX Odile.

Madame le maire ouvre la séance et présente ensuite le compte-rendu de la séance du 6 Avril 2022. Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est abordé, sur rapport de Madame le Maire.

1. Postes d'adjoints

Compte tenu de la démission de Madame SALVIAT Christiane, 3^{ème} adjointe, acceptée par Monsieur le Préfet le 26 Avril 2022, Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de rester jusqu'à la fin du mandat à 2 postes d'adjoints tels qu'ils ont été désignés le 24 mai 2020 soit :
- Madame CALVO Evelyne Mireille au poste de 1^{ère} Adjointe
- Monsieur MEGE Jean-Pierre au poste de 2^{ème} adjoint.

2. Commissions intercommunales

Considérant qu'à la suite de démissions du conseil municipal, il convient de désigner les délégués appelés à représenter la commune de VALOJOUX au sein des différentes structures intercommunales :

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
SIAEP des 2 Rivières	MEGE Jean-Pierre	MANET-CARBONNIERE Nathalie
	VEYRET Eric	BASTIAN Bruno
SICTOM du Périgord Noir	ROUX Odile	BLAN Gérard
	MEGE Jean-Pierre	MANET-CARBONNIERE Nathalie
Syndicat d'irrigation	VEYRET Eric	BLAN Gérard
	GALLO Peggy	MANET-CARBONNIERE Nathalie
SIVS Montignac	GALLO Peggy	DERENNE Martine
	ROUX Odile	CALVO Mireille
Ministère de la Défense	BASTIAN Bruno	DERENNE Martine

Commissions communales

Affaires scolaires - Affaires culturelles - Communication Mireille CALVO	Délégués titulaires	Délégués suppléants
	Peggy GALLO Martine DERENNE	Odile ROUX Gérald BLAN

Bâtiments – Salles communales Voirie communale et intercommunale Illuminations – Espaces verts Jean-Pierre MEGE	Bruno BASTIAN Gérald BLAN	Martine DERENNE Odile ROUX
--	------------------------------	-------------------------------

Urbanisme – Cimetières Assainissement Jean-Pierre MEGE	Eric VEYRET Bruno BASTIAN	Mireille CALVO Odile ROUX
--	------------------------------	------------------------------

Environnement - Développement durable Mireille CALVO	Peggy GALLO Jean-Pierre MEGE	Bruno BASTIAN Eric VEYRET
---	---------------------------------	------------------------------

Finances Nathalie MANET-CARBONNIERE	Jean-Pierre MEGE Mireille CALVO	Odile ROUX Peggy GALLO
--	------------------------------------	---------------------------

Sécurité – Plan de sauvegarde Jean-Pierre MEGE	Mireille CALVO Eric VEYRET	Odile ROUX Jean-Pierre MEGE Martine DERENNE
---	-------------------------------	---

3. Exonération taxe d'aménagement – Abris et serres de jardin

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 331-1 et suivants,

En application de l'article L 331-9 du Code de l'Urbanisme, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'exonérer de la part communale de la taxe d'aménagement, les abris de jardins et serres de jardins des particuliers (non-professionnels) et non soumis à permis de construire. La présente délibération est reconduite de plein droit annuellement.

4. Projection en plein air dans le cadre du Festival « Soirs des toiles »

Madame le Maire présente le projet de convention entre la commune de Valojoux et la commune de Montignac dans le cadre du Festival « Soirs des toiles ».

Il a été convenu d'instituer, par le biais d'une convention, les modalités d'organisation de la projection cinématographique en plein air qui aura lieu le **Mercredi 13 Juillet 2022** aux abords de la salle des fêtes de Valojoux, entre 21h et 22h. En cas d'intempérie, le repli se fera dans la salle des fêtes communale.

Madame le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur les termes de la convention.

Adopté à l'unanimité

5. Scrutin des 12 et 19 Juin 2022 – Elections législatives

Scrutin du 12 Juin	
8h – 11h	BASTIAN Bruno ROUX Odile VEYRET Eric
11h – 13h	MEGE Jean-Pierre MANET-CARBONNIERE Nathalie
13h – 15h	CALVO Mireille GALLO Peggy
15h – 18h	BLAN Gérald MEGE Jean-Pierre

Scrutin du 19 Juin	
8h – 11h	BASTIAN Bruno ROUX Odile VEYRET Eric
11h – 13h	MEGE Jean-Pierre MANET-CARBONNIERE Nathalie
13h – 15h	CALVO Mireille MANET-CARBONNIERE Nathalie
15h – 18h	BLAN Gérald MEGE Jean-Pierre

6. Inauguration du Samedi 2 Juillet 2022 – 15h

Inauguration de divers travaux (hangar communal, cimetières, églises...) et pose de la première pierre du gîte de groupes.

7. Divers

- Repas des aînés : pas de créneau pour les dates, abandonné pour cette année mais reconduit en 2023 avec un colis.
- Demande de cours de Tai Chi Chuan à la salle des fêtes.



Bienvenue

**DES REFUGIES UKRAINIENS
A VALOJOULX**

La famille Nepran et Havenko est arrivée à Valojoux le 22 mars après avoir fui leur ville de Sévierodonetz détruite à 80% dans le Donbass.

Ils ont été accueillis et hébergés par Jean-Marie Monteil à la Tempeyre.

La famille se compose de 8 personnes :
3 enfants : Arseni et Alexandre qui sont scolarisés à l'école de la Chapelle
Pacha qui a intégré le lycée Pré de Cordy à Sarlat

Les parents Hanna et Andreï
Les grands parents Galina, Slava et Raïsa

L'association APARE (Association Périgourdine d'Action et de Recherche sur l'Exclusion) à travers le CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile) leur fournit un accompagnement administratif, social et médical (titre de séjour, demande d'asile...)

En solidarité, à l'appel des enseignants, les parents et les élèves de l'école de la Chapelle ont fait don de vêtements et de jeux pour la famille ukrainienne. De même ils ont pu bénéficier d'aides alimentaires (banque alimentaire, jardins de Valojoux, particuliers) aides qui seront toujours les bienvenues.

Nous en profitons pour remercier aussi toutes les personnes de la commune qui ont fait des dons suite à l'appel que nous avons lancé.



IMPORTANT

COLLECTE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS

Vous avez reçu ou recevez sous une enveloppe format A5 non nominative provenant de SMD3 un Avis de modification de la fiscalité des déchets sur la commune et sur la création d'un Compte Usager avant le 2 juillet.

Ce courrier est accompagné d'une brochure explicative sur la nouvelle redevance incitative. Cette redevance n'est pas un nouvel impôt. Elle vient remplacer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui est actuellement payée avec l'impôt foncier ou charges locatives.

Cette mise en place implique que vous possédiez un Compte usager, compte sans lequel la collecte et le traitement de vos déchets ne pourront bientôt plus être assurés.

Votre enregistrement est indispensable afin que vous puissiez recevoir en fin d'année une carte d'accès personnelle nécessaire, dès le début de l'année prochaine, pour accéder aux déchèteries ou bien pour déposer vos sacs noirs dans les bornes prévues à cet effet et qui vont être équipées de lecteurs de cartes.

URGENT

Guide pratique de la redevance incitative

MAI 2022



Collecte
et gestion
des déchets
ménagères

Ensemble,
réduisons nos déchets !



Brochure explicative détaillée jointe au courrier SMD3 ou bien téléchargeable en ligne sur www.smd3.fr

VOTRE ENREGISTREMENT EST INDISPENSABLE AVANT LE VENDREDI 2 JUILLET 2022

- soit en retournant le formulaire joint au courrier SMD3
- soit en complétant le formulaire en ligne sur le site www.smd3.fr
- soit en appelant le 09 71 00 84 24

NOUVELLE-AQUITAINE THD, LE PLUS GRAND RÉSEAU PUBLIC FIBRE DU SUD-OUEST

LA FIBRE CHEZ VOUS



CONNEXIONS SIMULTANÉES
NAVIGATION RAPIDE

TÉLÉPHONE INTERNET
ILLIMITÉE

TV ULTRA HD
SERVICES ET JEUX EN LIGNE

Avez-vous accès à la fibre optique ?
auprès de quels opérateurs pouvez-vous vous abonner ?
Comment la fibre est installée chez vous ?...

Vie Pratique

TESTEZ VOTRE ACCÈS À LA FIBRE
www.nathd.fr

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel

Du 11 au 15 avril de cette année, la radio France Bleu Périgord a diffusé 5 émissions matinales (réalisées par Mme Marie-Dominique Privé) consacrées à l'histoire et au présent des étangs et de la pisciculture de Valojoux.

Madame Nathalie Manet-Cabonnière (Maire de Valojoux) et Messieurs Jean-Pierre Mège (Adjoint à la Mairie), Bruno Léonard (du syndicat Mixte du Bassin versant de Vézère), Louis Mazzoli (Responsable technicien piscicole des Etangs) et se sont exprimés sur plusieurs aspects du site.

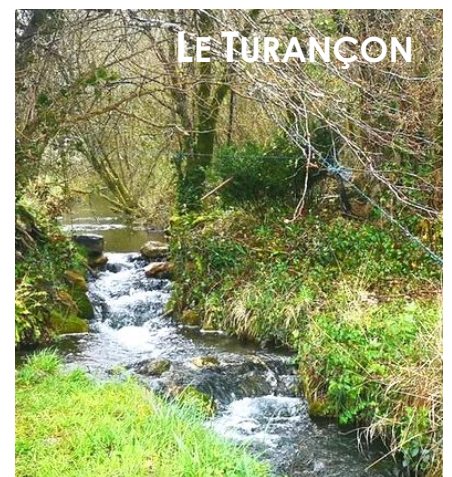
- Le site, dédié à la pisciculture, a vu le jour dans les années 70. Imaginé à l'origine pour la création d'un pôle touristique, il a rapidement été réorienté vers la pisciculture par la Fédération de Pêche de Dordogne pour l'approvisionnement des lieux de pêche du département.

- Sur un terrain de 23 hectares, 12 hectares sont occupés par le plan d'eau. La reproduction et l'alimentation des poissons s'y font de façon naturelle assistée au aménagée. Blackbass, mais aussi truites, brochets, carpes, gardons, perches.

- Les étangs sont alimentés par le ruisseau du Turançon qui présente de multiples atouts. Géré par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère, un de ses intérêts est la régularité de son débit, sur ses 6 kms. C'est un milieu humide remarquable pour sa faune et sa flore et le Syndicat veille avec soin à son entretien et à sa préservation.

- Dans un cadre riche en patrimoine (bâti ancien, nombreux moulins), la commune veille à maintenir le Turançon dans des conditions propices à la protection des biens et à la biodiversité à travers, notamment, une restauration hydro morphologique soutenue par l'Etat et le Syndicat cité plus haut.

On peut découvrir ces émissions, leur contenu et les interviews sur le site internet de France Bleu Périgord – Emissions en Replay et Podcasts – Thèmes en A « Au fil de l'eau en Dordogne ».





Atlas de la Biodiversité Communale

L'ABC de la Vallée de l'Homme, qu'est-ce-que c'est ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale est un inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné. Il implique les élus, les citoyens, les associations, les entreprises et même les enfants. Cela est fait afin de valoriser et préserver le patrimoine naturel. Cet inventaire permet de cartographier les atouts de notre biodiversité.



Des inventaires de terrain

Les structures naturalistes sont missionnées en 2022 et 2023 pour réaliser ces inventaires. Nous pourrions augmenter les connaissances, les rendre visibles. Et nous pourrions intégrer nos informations aux inventaires nationaux.

Les groupes ciblés

Les inventaires se portent sur plusieurs groupes Taxonomiques

- Les insectes (papillons de jour, sauterelles et grillons, libellules et demoiselles).
- Les amphibiens et les reptiles
- les oiseaux
- Les chauves-souris
- La flore



Les ambassadeurs de la biodiversité

Sur la Vallée de l'Homme, un réseau d'« Ambassadeurs de la biodiversité » est mis en place. Des actions de sensibilisation et de vulgarisation seront menées pour que la connaissance se diffuse sur tout le territoire et ses habitants. Un réseau de « petits Ambassadeurs de la biodiversité » à travers les accueils de loisirs se met également en place. Ils bénéficieront d'animations et d'ateliers participatifs.

Plus de renseignements sur l'ABC ?

<https://www.cc-valleedelhomme.fr>

Nature et Environnement

AIDEZ-NOUS À RECENSER LES OISEAUX DANS VOTRE COMMUNE !

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale réalisé sur la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, nous vous proposons de reconnaître et identifier plusieurs espèces d'oiseaux :



- L'HIRONDELLE DE FENÊTRE



- L'HIRONDELLE RUSTIQUE

- L'HIRONDELLE DE RIVAGE



- LE MOINEAU FRIQUET

- L'EFFRAIE DES CLOCHERS



Nous avons besoin de plusieurs éléments :

- Nom de l'espèce
- Nombre d'individus et/ou de nids occupés et de nids vides
- Coordonnées géographiques et commune
- Votre nom • Une photo (si possible)

www.aquitaine.lpo.fr

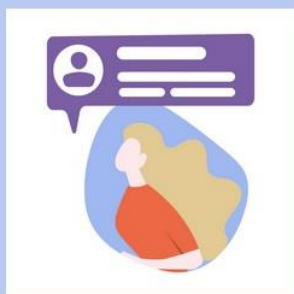
Antenne Dordogne LPO Aquitaine

856, route de chez Amédée • 24110 BOURROU

Tél : 05 47 88 91 26 • Adresse mail : fanny.rey@lpo.fr

Le Saviez-Vous ?

Page 23, découvrez le chant de nos oiseaux...



01

Contactez Périgord Noir Rénov' au 05 53 45 44 62 ou par mail contact@perigordnoir-renov.fr pour obtenir un conseil personnalisé sur le type de travaux à effectuer et sur toutes les aides financières publiques disponibles.



02

Bénéficiez d'une évaluation thermique gratuite et/ou d'une visite à domicile qui vous permettra de construire projet.



03

Contactez des artisans RGE* pour obtenir des devis. Ce sont des professionnels de confiance.



04

Après l'accord des aides financières, faites réaliser vos travaux. Pour une rénovation globale énergétique performante vous pouvez bénéficier d'un accompagnement tout au long des travaux.

Attention!

Ne pas signer les devis ni démarrer les travaux avant les demandes et l'accord des aides.



05

Vous percevez vos aides* et vous profitez de vos aménagements.

* Selon les cas une avance pourra vous aider à payer les premières factures

**POUR LA
RENOVATION
ENERGETIQUE, LA
REHABILITATION ET
L'ADAPTATION, UN
SERVICE PUBLIC
GRATUIT AU
05 53 45 44 62**



PERIGORD NOIR RENOV' : UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC GRATUIT POUR LA RENOVATION DE L'HABITAT EN PERIGORD NOIR

L'ensemble des propriétaires d'un logement privé individuel ou d'un bâtiment professionnel situé en Périgord Noir peut bénéficier de cet accompagnement dès le mois de janvier 2022, sans conditions de ressources.

UN SERVICE GRATUIT

L'objectif de ce service habitat est d'accompagner gratuitement l'ensemble des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique. Deux conseillers de proximité seront exclusivement consacrés au conseil et à l'accompagnement

UN CONSEIL PERSONNALISE

- A chaque étape du projet, un conseil personnalisé sera dispensé :
- Un premier niveau d'information si vous avez une idée de travaux ou l'envie de gagner en confort et de baisser vos factures de chauffage
 - Une analyse des devis si vous avez besoin d'aide pour les comparer
 - Une évaluation énergétique de votre logement si vous ne savez pas par quoi commencer
 - Une étude des aides financières pour connaître toutes les possibilités de primes ou financements pour votre projet

DES AIDES SPECIFIQUES POUR LES PUBLICS MODESTES ET TRES MODESTES

Une conseillère habitat de la communauté de communes Vallée de l'Homme viendra compléter l'équipe du service habitat pour accompagner les ménages modes et très modestes (seuil Anah) pour des travaux de rénovation énergétique mais aussi d'autres travaux plus conséquents de rénovation et pour l'adaptation du logement à l'autonomie des seniors.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes, les communes, le Département de la Dordogne s'engagent financièrement pour abonder les aides nationales et apporter des primes spécifiques.

05 53 45 44 62

Du lundi au vendredi de 9h à 13h

NOUVEAU

Déposer un permis de construire en ligne

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, gratuit et facilement accessible.

Depuis la préparation du dossier jusqu'au dépôt en ligne, vous êtes renseignés, accompagnés, guidés à chaque étape.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers, mais ce n'est pas une obligation.

Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papier ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.



Acteur majeur de l'aménagement et de la transition énergétique de la Dordogne



Au service des collectivités

Parce que l'énergie est au cœur de notre métier, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne réalise, pour le compte des communes, des travaux sur les réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public.

Il rend également possible la transition énergétique du Périgord en développant des projets innovants liés aux énergies renouvelables, à la mobilité durable, à la sobriété et à l'efficacité énergétique des équipements publics.

Nos missions

Le SDE 24 intervient sur votre commune à la demande de votre Mairie. Pour nous signaler tout dysfonctionnement dans le cadre de nos compétences, contactez vos élus qui nous transmettront l'information.

- ✓ Assurer la qualité du service public de distribution d'électricité et de gaz
- ✓ Réaliser des travaux d'amélioration sur le réseau électrique en coordination avec le concessionnaire Enedis (extension, renforcement, sécurisation, effacement...)
- ✓ Assurer la maîtrise d'œuvre des travaux d'extension et de modernisation du parc d'éclairage public, ainsi que la maintenance des équipements
- ✓ Accompagner les collectivités dans leur politique de transition énergétique (études et conseils en production d'énergie, diagnostics de bâtiments publics, groupements d'achats d'énergies...)
- ✓ Développer un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques

Photo: Photos.com - 24019 PERIGUEUX cedex - SDE 24 - 11/11/2022 - 10h00



Contrôle et aménagement des réseaux d'électricité et de gaz



Maintenance et travaux d'éclairage public



Développement des énergies renouvelables et de la mobilité durable

Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne

☎ 05 53 06 62 00
✉ accueil@sde24.fr

📍 7 allées de Tourmy - CS 81225
24019 PERIGUEUX cedex

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur notre site :

sde24.fr

Espace des Associations

LA CHORALE CHANTE VEZ' AIR

La chorale « les lundis chantants » a repris ses répétitions depuis septembre, et c'est avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés. Nous avons donné trois concerts pour le moment, le 1^{er} mai à Tayac, le 29 mai à Limeuil et le 5 juin à Tamniès. Nous en prévoyons d'autres à la rentrée de septembre, dont un à Valojouix.

En parallèle, nous préparons un grand concert, le « Requiem » de John Rutter, avec les chorales du Bugue et le Cœur des hommes de Brive. Il sera chanté le 10 décembre au Bugue et le 11 décembre à Brive, en attendant 2023 à Sarlat et Périgueux.

La chorale « Chante Vez' Air » se retrouve tous les mardis de 20 heures à 22 heures aux Eyzies de Tayac, derrière la Poste. Si vous aussi vous aimez ou bien souhaitez chanter, venez nous rejoindre. Il ne vous sera jamais demandé de chanter seul(e). Si vous pensez ne pas savoir bien chanter, ce n'est pas grave, la voix se corrige d'elle-même avec les autres choristes. Vous pouvez venir voir une répétition pour vous rendre compte de l'ambiance et du répertoire. Nous chantons du « classique » bien sûr, mais également des chants basques, corses, contemporains, et de tous pays et de tous styles.

Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter au 06.85.56.08.51.

Odile



SOCIETE DE CHASSE LA BRANDE VALOJOULX

La Société de Chasse La Brande de Valojouix tient à remercier chaleureusement tous les participants qui ont répondu présent lors de la soirée du repas de chasse du samedi 30 avril. Cet évènement annuel nous permet de faire vivre l'association et le fait d'avoir réuni presque 120 participants a été un véritable succès. Donc, rendez-vous l'année prochaine ! Bel été à toutes et tous.



VALOJOULX PETANQUE

Entre inquiétude et espoir : depuis plusieurs mois, tout le club est durement affecté par les graves problèmes de santé de Marie-France COESNON et de Jean-Marc BLAN. Bien évidemment, une grosse inquiétude sur l'état de santé de ces deux adhérents et sur l'évolution de la maladie est très préoccupante. Malgré tout, nous gardons tous l'espoir de les revoir à nouveau parmi nous et souhaitons à tous les deux beaucoup de courage.

Mais comme la vie continue, nous organisons un voyage en Charente les 21 et 22 mai, où nous espérons pouvoir retrouver une ambiance conviviale et un peu plus festive pour ceux et celles qui feront partie de cette escapade.



FESTIVAL DE CINEMA

SOIRS DES TOILES

Le mercredi 13 juillet 2022 sera projeté en plein air le film

EN CORPS

A partir de 21 heures, près de la Salle des Fêtes.

GROUPE CEI – SEJOURS LINGUISTIQUES EN FRANCE

Du Japon, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI*Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous.

Bureau coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon 02 99 20 06 14

v.simon@groupe-cei.fr

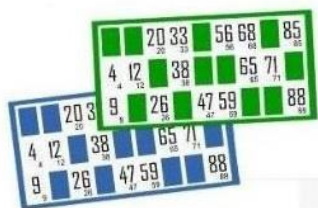
Responsable locale 24380 Creyssansac et Pissot

Isabelle Serafin 06 37 34 50 36

serafinisabelle@orange.fr

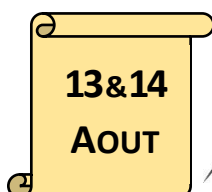


Espace des Associations



LE QUINE

Le 8 octobre 2022, le Comité des Fêtes a prévu d'organiser le Quine. Le bénéfice est totalement reversé au Père Noël pour les commandes des cadeaux pour les enfants du village. D'avance, nous remercions les artisans et les commerçants de Valojoux et ses environs pour leurs participations.



ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée Générale du Comité aura lieu le **20 JANVIER 2023 A 20 H 30** à la Salle des Fêtes de Valojoux pour le renouvellement du Conseil d'Administration et du bureau. Nous comptons sur votre présence et avons toujours besoin de bénévoles actifs.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite un très bel été, en espérant que la difficile situation sanitaire que nous avons traversée soit derrière nous. Prenez bien soin de vous, et à cet été aux Marchés de Pays de Valojoux. LE PRESIDENT, JEROME GALLO.

MARCHES DES PRODUCTEURS DE PAYS

TOUS LES VENDREDIS

DU 1^{ER} JUILLET AU 26 AOUT 2022

Nous vous donnons rendez-vous sur les marchés à Valojoux, en souhaitant qu'il n'y ait pas de mesures sanitaires comme l'an passé. La buvette sera ouverte à tous pour venir partager le verre de l'amitié.



COMITE DES FETES

FETE VOTIVE ET 22EME RAID

La Fête votive aura lieu les 13 et 14 août prochains. Nous avons déposé nos dossiers auprès des services de l'Etat pour avoir l'autorisation d'organiser le 22^{ème} RAID VALOJOUX-VEZERE le dimanche 14 août. Si nous y sommes autorisés et si la situation sanitaire le permet, nous organiserons une SOIREE PAËLLA le dimanche soir dans la Salle des Fêtes.

D'avance nous remercions la population de Valojoux pour l'accueil qu'elle nous réservera lors de notre passage pour la quête que nous ferons début juillet.

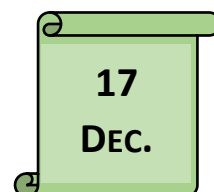
L'ARBRE DE NOËL

La décoration de Noël est prévue **LE 7 DECEMBRE 2022**. Rendez-vous à la Salle des Fêtes à 9 heures pour le café.

Nous invitons parents et enfants

LE SAMEDI 17 DECEMBRE A 16 HEURES

A LA SALLE DES FETES de Valojoux pour le goûter et la venue du Père Noël vers 16 heures 30.



Espace des Associations

Bonjour à tous amis et voisins des Jardins de Valojoux !

Voici depuis 2018 que l'association des Jardins de Valojoux, fondée par Marc Houtmann avec le soutien de la mairie du village, a commencé ses activités maraichères dans son élan pour la collaboration et le développement des ressources locales. En effet, après deux ans de labeur pour développer l'exploitation, sont nés la boutique self-service nommée « La Cabane » ainsi que l'espace d'agroforesterie permettant à l'exploitation de s'autonomiser et, par la même occasion, d'avoir un rendement supérieur de légumes et d'aromatiques de qualité à proposer. Depuis 2020 donc, se sont développés ces pans de l'association.

La boutique a récolté, changé et s'est approvisionnée pour devenir aujourd'hui ce qu'elle est : « La Cabane de Valojoux », avec sa quarantaine de producteurs aux produits éthiques et variés ainsi que ses bons légumes issus directement de l'exploitation et/ou d'agriculteurs locaux. Dans cette boutique, on peut se servir, marquer ses achats et les payer par soi-même, tous les jours de 8h à 20h, dans la confiance et le respect du lieu entretenu tous les jours par les membres de l'association.

Depuis le début de son évolution, plus d'une centaine de personnes sont venues pour participer au projet et visiter les lieux de son activité. Que ce soit des stagiaires, des bénévoles, des apprentis ou même d'autres associations, c'est dans cette même dynamique de collaborations et de respect envers la nature que chacun est

venu déposer sa graine, découvrir et récolter les richesses propres aux Jardins de Valojoux. La concrétisation de nos parcelles d'agroforesterie a été accomplie lors des formations sur l'agriculture syntropique organisées par l'association.

Depuis, le terrain et l'association elle-même ont connu des intempéries et imprévus qui ont donné lieu à des changements. Touchant les voisins dans leur quotidien tout comme les curieux motivés vivants plus loin, les ambitions racines du projet ont pu, aussi grâce à ces changements, sérieusement se développer et de l'ampleur y a même été ajoutée au fil des implications de chacun des intervenants.

Qu'en est-il donc de ces nouveaux projets, de ces changements ? Depuis 2021, de nouveaux intervenants membres de l'association sont arrivés, des apprentis et employés couvrant autant les aspects maraichers, que la gestion interne et externe de l'association. Maintenant et depuis le début de l'année, nous investissons pour développer plusieurs pôles neufs ou déjà vus dans et autour de l'association. Nous parlons d'un Pôle de restauration avec une aire de pique-nique extérieure avec un espace cuisine où réchauffer et déguster les barquettes à emporter déjà disponibles dans notre self-service. Mais aussi du recrutement de nouveaux apprentis, comme Arnaud qui a décidé de se lancer à nos côtés très prochainement suivi par le CFA Vol Groupé, avec qui nous collaborons déjà depuis 2021. Et ce n'est pas tout, nous avons pu établir contact avec Mr. Hervé Covès, grand agronome, spécialiste dans les méthodes syntropiques et agroforestières, pour nous projeter



ensemble dans le développement du pôle de Formation qui nous tient tant à cœur de remettre sur les rails. Après donc que Mr. Covès, ait fait plusieurs études de nos parcelles, il s'est montré très enjoué par les multiples projets de l'association ainsi que par l'ambiance chaleureuse qui s'y trouve. Nous, membres de l'association, avons de même apprécié sa venue tout comme son expertise du terrain et ses idées inspirantes pour le futur de l'association. Ensemble nous avons donc déjà pu établir des dates pour les formations disponibles. Ces formations auront donc lieu en Novembre dans nos locaux, à Valojoux avec Mr. Covès comme formateur officiel. Nous sommes très heureux de pouvoir recevoir et collaborer avec tout ce beau monde plein de vie et de pouvoir proposer une diversité de produits et d'activités variées.

Bientôt vous retrouverez les beaux légumes saisonniers de notre exploitation plein les rayons extérieurs de « La Cabane », le self-service de Valojoux, vous y trouverez déjà plusieurs plants de notre exploitation et de celles de nos producteurs alliés. Nos apprenti(e)s, stagiaires et saisonniers sont déjà présents sur le terrain et avancent tous les jours dans les plantations, semences et autres labeurs maraichers qui leur sont confiés. L'apprentissage, la collaboration et la bonne humeur font partie intégrante des systèmes moteurs de l'association et nous sommes ravis de pouvoir vous accueillir ainsi.

Merci à tous.

Chaleureusement, Les Jardins de Valojoux.



Nos Enfants

LE VENDREDI 18 MARS, NOUS AVONS ASSISTE AU MAGNIFIQUE SPECTACLE DE « LUCINE ET MALO ».

C'est l'histoire d'un petit garçon, Malo, qui rêve de rencontrer Lucine, la petite ondine, pour l'entendre chanter. Un jour, Malo la découvre. Mais Lucine ne chante plus car un torrent de boue a recouvert toute la rivière. Lucine cherche alors à sortir de la boue un coffre rempli d'un sable d'or qui pourrait sauver la rivière. Mais le coffre est trop lourd pour une petite ondine. Malo vient alors en aide à Lucine et parvient enfin à sortir le coffre. En le remontant à la surface, le coffre s'ouvre et le sable d'or se répand dans toute la rivière faisant aussitôt disparaître la boue. Lucine et Malo ont réussi à sauver la rivière, les animaux reviennent et Lucine se remet à chanter !

Les élèves de l'école de Thonac



CARNAVAL



LE CARNAVAL A L'ÉCOLE DE THONAC

Le **vendredi 25 mars**, nous avons fêté carnaval à l'école !

Nous avons fabriqué en classe de jolis masques et tout le monde avait de beaux déguisements !

Voici quelques photos !

L'après-midi, nous avons joué à plein de jeux, nous nous sommes régales !! Puis, nous avons dégusté un bon goûter avec gâteaux au chocolat offert par la maman de Louane et des bonbons.



LA FÊTE DES ÉCOLES 2022

VENDREDI 24 JUIN A 18H30

DANS LE BOURG DE SERGEAC

A 18h30 aura lieu le spectacle des élèves des 4 classes.

Ensuite, un apéritif vous sera offert, puis vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place (*grillades, plats sucrés, boissons*), le tirage de la tombola aura lieu et les enfants participeront à différents jeux de 19H30 à 21H30.

PHOTOS DU CARNAVAL DE THONAC



Nos Enfants

LE RUGBY

Section rugby école de Montignac :



Le 14 mai, les U12 ont participé à la finale départementale à Mussidan où nos petits rugbymen ont fini 2ème du grand tournoi.

Bravo à nos jeunes pour cette fin de saison.

Les cadets et juniors de l'entente du pôle Périgord noir se retrouvent champion régional.

Samedi 21 mai les juniors se sont qualifiés pour les demi-finales !

LE TWIRLING

Section twirling :



L'équipe de l'association de la Saint Roch dont font partie des enfants de la commune a brillé avec une très belle performance en demi-finale qui s'est déroulée les 21 et 22 mai à Nègrepelisse.

Après beaucoup de stress, de beauté, de dépassement de soi, de pleurs et de joie, la performance était là.

L'équipe remporte une très belle 2ème place ! Donc la clé pour les championnats de France des 18 et 19 Mai à Valence.

Nature et Environnement Le Saviez-Vous ?

Savez-vous que dans nos basses-cours,

Le coq
chante, coqueline ou coquerique,
La poule
caquette, cocaille, coclore, codèque,
coucasse, crettelle ou glousse
Le poussin
piaille ou piaule
L'oie ou le jars
cacarde, criaille, jargonne, siffle, cagnarde
ou jargonne
La pintade
criaille
Le canard ou la cane
cancanne, canquette ou nasille.
Le dindon
glouglotte, glougloute ou glousse
Le faisan
criaille, glapit ou piaille

Alors qu'autour de nous, dans nos jardins,
bois, haies, clochers, fenêtres, avant-toits :

La chouette effraie
chuinte, hioque, hole, hue ou hulule (ou
ulule)
Le hibou
bouboule, bubule, hue, ulule ou (hulule),
miaule ou tutube
L'hirondelle gazouille
Le rossignol
chante, gringotte, quirritte ou trille
Le moineau
chuchete, chuchote ou pépie
Le corbeau
coraille, croaille, croasse ou graille
La corneille
babille, corbine, craille, criaille ou graille
Le coucou
coucoue ou coucoule
Le cygne
drense, drensite, siffle ou trompette
L'épervier
glapit, piale ou tiraille
Le faucon
huit ou réclame
L'étoineau
pisote
La fauvette zinzule,
tout comme la mésange

Et bien d'autres chants et cris à découvrir...
une prochaine fois !



Votre autonomie en toute liberté !

La téléassistance Présence Verte permet de préserver votre qualité de vie à domicile.

Equipé d'un bracelet ou collier vous pouvez rester actif et protégé à domicile. En cas de besoin un simple appel sur le déclencheur vous permettra de dialoguer avec l'opérateur de la centrale Présence Verte, à votre écoute 24h/24 et 7j/7 pour demander du secours.

Il vous suffit de prendre contact avec Présence Verte Guienne, un conseiller vous rencontrera à domicile pour vous présenter le service et adapter les prises en charges possibles.

Présence Verte Guienne s'engage dans 2 actions de prévention en vous proposant le service gratuitement pendant 3 mois :

Plan Canicule et Plan Grand Froid.

**A DOMICILE OU EN EXTERIEUR,
DES SOLUTIONS POUR VOTRE SECURITE.**



La conciergerie solidaire



05 53 67 78 42

la-conciergerie-solidaire@msa-services.fr

En quoi La conciergerie d'Ici peut-elle vous aider ?

Vous avez des difficultés pour réaliser des actions dans votre quotidien comme par exemples :

- ✓ effectuer des petits travaux ou vous avez besoin de conseils d'aménagement pour votre logement (fixer une barre d'appui, un coffre à clé).
- ✓ réaliser vos courses alimentaires ou de premières nécessités, un déplacement à effectuer et vous auriez besoin d'une personne pour permettre de vous rendre à un RDV.
- ✓ partager des moments de convivialité, de loisirs et vous aimeriez retrouver d'avantage de lien social.
- ✓ faire des démarches administratives sur un outil informatique...

La conciergerie vous met en relation avec des partenaires de confiance proposant des services de qualité au plus près de vos attentes.

Par un simple appel gratuit, Mathilde est à votre écoute, elle vous conseille et vous oriente.

La conciergerie propose également un service « petit bricolage »

50 % de réduction ou crédit d'impôt



Vie Pratique Santé - Sécurité

LIGUE CONTRE LE CANCER DORDOGNE

24 antennes
300 bénévoles



ESPACE LIGUE DE SARLAT

Accompagnement personnalisé, soins de support et activités proposés gratuitement aux hommes, femmes enfants atteints de cancer et à leurs proches.

Centre Hospitalier de Sarlat
Le Pouget, Avenue Jean Leclaire
24200 SARLAT

05 53 09 54 45

Donnez un sens
à votre métier


POSTES A POURVOIR

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie

CONDITIONS

- CDD évolutif en CDI
- Contrat temps partiel ou temps complet
- Secteur Le Bugue / Montignac
- Possibilité de véhicule
- Profil : avec ou sans expérience

CONTACTEZ NOUS

 bruno.vandevorde@cias-vdh.fr

 05 53 51 99 04 - Montignac
05 53 03 09 10 - Le Bugue

cias Vallée
de l'Homme
centre intercommunal
d'action sociale

LA LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE : SUPPRIMER LES EAUX STAGNANTES.

Le moustique tigre, espèce particulièrement agressive envers l'humain pendant la journée, réapparaît dans nos villes à chaque début de printemps.

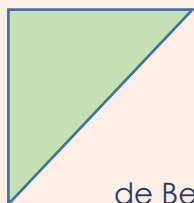
Pour limiter au maximum les nuisances occasionnées par ce moustique et les risques d'infection, il est essentiel de lutter contre sa prolifération, **notamment en limitant au maximum les points d'eau stagnante.**

Extrait de l'éditorial de Madame la Maire dans le bulletin municipal de décembre 2021 : « ...une nouvelle opération devrait débiter à la fin de cette année. Il s'agit de la création d'un gîte de groupe labellisé Tourisme et Handicap, dans lequel nous prévoyons des espaces partagés (salle équipée de matériel de vidéo projection, terrasse et petit lieu de restauration...)

Ce type d'équipement, porté par une collectivité publique, n'existe pas dans la vallée de la Vézère et il nous est apparu utile de proposer aux personnes empêchées et à leur famille, la possibilité d'un accueil adapté à leurs besoins. Alors « qui peut le plus, peut le moins » et ce bâtiment pourra bien sûr héberger des personnes valides en villégiature sur notre territoire... »

EN FEVRIER, LES TRAVAUX ONT COMMENCE PAR UNE OPERATION DE DESAMIANTAGE





LES PENSEES PERLIERES

de Bernard Leblanc-Halmos

Naissance toujours imminente

Est-il possible d'imaginer le nombre de conditions favorables requises pour que des êtres aussi singuliers que toi ou moi puissent continuer, jour après jour, à mener une vie de bons vivants ?
Infinies délicatesses des échanges subtils et spiralés qui nous poussent à nous retrouver à nouveau. Involontaires et palpitantes attractions et répulsions. Étranges cycles de l'ovulation. Mystérieuses phases de la spermatogénèse. Élan vital qui se répercute entre nous au cours du temps...

Comment ça va se goupiller entre nous ?

Est-ce la vie qui décide de nos choix ?
Avons-nous seulement notre mot à dire ?
Qu'est-ce qui nous encourage et nous motive ?
Que fuyons-nous et à quoi aspirons-nous ?
Avons-nous une idée des réponses à apporter à ces quelques questions et à bien d'autres, plus incongrues encore ? Les générations actuelles sont-elles en train de trouver en elles les chaînons manquants qui vont leur permettre de bien faire la jonction avec les générations suivantes ?
Comment vont elles s'y prendre pour relever le défi de la vie et ne plus rien gâcher ?
La nature redeviendra-t-elle enfin une valeur refuge inestimable ? Et l'amour, notre meilleure assurance-vie à renouveler au gré de nos retrouvailles ?

Puis-je, en attendant vos réactions, vous adresser cette réplique de Gérard Depardieu à Michel Blanc dans «Tenue de Soirée», un film de Bertrand Blier ? En une phrase tout est dit : «Regarde dans mes yeux, tu vas te trouver sublime ! »



La cure de Bonne Humeur
profonde
Bernard Leblanc-Halmos

<http://ecole-du-genie-mutuel.com>
<https://lacuredebonnehumeur.wordpress.com>

Vie Pratique – Vos Démarches

France
Services



BESOIN D'AIDE POUR VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES ? RENDEZ-VOUS DANS VOTRE FRANCE SERVICES

France Services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.

A Montignac-Lascaux :
Mairie
Place Yvon Delbos

05 53 51 79 90

PROCHE DE VOUS PROCHE DE CHEZ VOUS



Agence nationale
des titres sécurisés



CARNET

Bienvenue à

- Milan, fils d'Anthony OLIVA et Anaïs VINCENT, Le Fraysse
- Maya fille de Nicolas MONTEIL et Laure VEZINE, le Fraysse

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

- de Cédric GOEDERT pour le décès de son père
- de Thierry LETORT
- de Anne-Marie BOISSARIE pour le décès de sa mère
- de Colette DELAFOY-GUCCIA

Bienvenue dans le village à

- Philippe GOURON, Maison Neuve
- Laurène ANDRE, Chemin de la Croix
- Marie, André et Christopher ROUCHY, Moulin de la Querrerie
- La famille Nepran et Havenko à La Tempeyre

Infos Village

Les services techniques sont assurés par Thierry ROULLAND et Jacques BOISSARIE.

L'entretien des locaux communaux est assuré par Isabelle FREYSSINGEAS.

L'accueil du public à la mairie est assuré par Christelle CHAVAROCHE les mardis et vendredis de 8 h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.

La commission « Communication » vous propose d'intégrer l'équipe... Si cette aventure vous tente, merci de bien vouloir le signifier à la mairie.

Vous pouvez trouver toute notre actualité sur le site de la commune :

www.valojoulx.fr

Toutes suggestions ou informations seront les bienvenues... Si vous souhaitez que votre entreprise ou votre activité y apparaisse, nous vous remercions de bien vouloir le faire savoir à la mairie.



HAIR NATUR'ELLE
by Camélia 07 87 93 40 52

Salon de coiffure dames

Route du Puy Lafaye (Le Castang) 24290 VALOJOULX
Uniquement sur rendez-vous
07 87 93 40 52

Mairie de Valojoulx 1, place de la Mairie 24290 VALOJOULX - 05 53 50 77 78
mairie.valojoulx@wanadoo.fr - www.valojoulx.fr